




Programme de la formation

Fondamentaux des assurances

-  En groupe sur site
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Salarié en poste · 10 participants maximum
-  2 400 € HT / 2 880 € TTC par participant

Description courte

Cette formation répond aux attentes de la nouvelle obligation de formation dans le cadre de DDA (Directive sur la Distribution d'Assurances).

Elle permet de comprendre le fonctionnement et le langage de l'assurance.

Profil des participants

Salariés du monde de l'assurance.

Prérequis

Aucun

Objectifs

Appréhender le marché et le rôle de l'assurance.

Comprendre le fonctionnement juridique des assurances.

Distinguer les différentes catégories de contrats et les assimiler.

Aptitudes et compétences visées / attestées

Connaissance de l'univers assurantiel.

Compréhension du jargon professionnel.

Savoir distinguer les différentes assurances.

Contenu

1. Le rôle économique de l'assurance :
 - le marché de l'assurance en France et en Europe
 - sa place dans l'économie française
 2. Les acteurs
 - les différents acteurs de l'assurance
 - les différents modes de distribution
-

-
- l'intermédiation en assurance
 - les obligations réglementaires
 - le contrôle de la solvabilité
3. Les grands principes juridiques
- les deux modes de gestion : répartition et capitalisation
 - les principes indemnitaire et forfaitaire
 - la subrogation
4. Définir :
- une opération d'assurance
 - une opération de réassurance
 - une opération de coassurance
5. Distinguer les différents contrats
- les assurances de personnes :
 - la complémentaire santé
 - la prévoyance
 - l'assurance vie individuelle et collective
 - les assurances dommages :
 - les contrats de responsabilités
 - les contrats de biens
1. Les caractéristiques des contrats d'assurances
- le fonctionnement général d'un contrat
 - les principales clauses : risques garantis, exclusions, territorialité ..
 - le mécanisme des primes : composition, calcul, paiement ...
2. Formaliser les obligations
- de l'assureur
 - de l'assuré
3. Quiz sur les connaissances acquises

Pédagogie et organisation

Un questionnaire d'attente est envoyé aux participants avant la formation.

Les méthodes pédagogiques sont constituées d'apports théoriques et pratiques, d'exercices et de cas concrets.

Un support sera remis électroniquement à chaque participant (accessible par téléchargement).

Le formateur est choisi pour son expertise, sa compétence pédagogique et son expertise.

Mode de validation

Une attestation de formation sera remise à chaque participant.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible à toute personne handicapée.
